

*Interpellation présentée par la députée :
Mme Lydia Schneider Hausser*

Date de dépôt : 3 décembre 2009

Interpellation urgente écrite
Avenir Maison de l'Ancre

Mesdames et
Messieurs les députés,

La Maison de l'Ancre, établissement rattaché actuellement à l'Hospice Général, propose des séjours résidentiels ainsi que des places de stage de réinsertion pour des personnes désirant quitter la dépendance à l'alcool. Le bruit court que la Maison de l'Ancre sera détachée de l'Hospice Général pour être rattachée aux EPI.

Si cette rumeur est fondée, quels en sont les délais et les raisons ?